



# LE GROUPE GUILLIN ET L'ENVIRONNEMENT

**Entreprise citoyenne, le Groupe GUILLIN est un acteur prépondérant dans le développement durable et mobilise toutes ses ressources pour créer des gammes de produits respectueuses de l'environnement.**

**01** Le Groupe GUILLIN a été, de tout temps, sensible aux préoccupations environnementales, aux économies d'énergie et de matières premières. Le développement durable a toujours été au cœur de ses préoccupations, de ses actions et du développement de ses sociétés. C'est un véritable objectif politique, un axe majeur de sa stratégie globale tant pour sa compétitivité que pour la sauvegarde de la planète.

**02** Au sein du Groupe, la responsabilité environnementale est intégrée dans le cycle de conception et de production des produits, et fait l'objet d'une sensibilisation permanente de l'ensemble de ses collaborateurs. Dès sa phase de conception, chaque produit doit répondre à un ensemble de critères environnementaux qui concernent tant ses caractéristiques propres (épaisseur, poids, forme) que son lieu de fabrication pour réduire les émissions nocives générées par le transport.

**03** Tous les conditionnements sont étudiés afin de densifier au maximum les quantités par carton, palette et ainsi minimiser le nombre de camions mis sur la route.

**04** Depuis 20 ans, le Groupe GUILLIN a réduit de 50 % le poids de ses emballages pour un même usage sur certaines familles de produits.

**05** Le Groupe GUILLIN favorise le développement de « l'emballage service » permettant le prolongement de sa durée de vie (ex : plateau de présentation « tradipack », emballages micro-ondables, réutilisation des emballages...).

**06** Les usines du Groupe GUILLIN sont particulièrement respectueuses de l'environnement : locaux équipés de systèmes anti-incendie (sprinkler), de murs anti-feu, de fosses de rétention, utilisation de l'électricité comme source d'énergie comportant 25 % d'énergie venant de centrales hydroélectriques. Le processus de fabrication des emballages ne consomme pas d'eau.

**07** Le tri sélectif des différents matériaux est opérationnel dans chacune des usines du Groupe. Les déchets de fabrication sont recyclés sur les sites en quasi-intégralité.

**08** Les emballages du Groupe GUILLIN rentrent aujourd'hui dans un programme de valorisation des déchets ménagers : ils sont collectés et incinérés pour générer de l'énergie. Le Groupe GUILLIN, à travers Valorplast, travaille à ce que ses emballages rentrent dans le processus de recyclage.

**09** Le Bilan Carbone® du Groupe GUILLIN est extrêmement satisfaisant au niveau de la directive, le Groupe faisant apparaître un résultat quasi nul de dégagement dans l'atmosphère (84 kg de CO<sub>2</sub>/Tonne).

**10** Le Groupe GUILLIN applique une politique de choix des matériaux utilisés, guidée par l'aspect environnemental, notamment l'utilisation du RPET (en fonction des capacités disponibles).

# L'essentiel sur les plastiques et leur impact sur l'environnement en France

4 % seulement du volume de pétrole produit sert à la fabrication des matières plastiques.

**Le paradoxe des plastiques** : ils permettent d'économiser plus de matière première et d'énergie qu'ils n'en consomment. Entre l'isolation des bâtiments qui permet des économies de chauffage, l'allègement des automobiles qui diminue leur consommation d'énergie et de rejets de CO<sub>2</sub>, on peut dire que les matières plastiques contribuent au développement durable de notre société.

Si on remplaçait les plastiques dans l'emballage par des matériaux traditionnels, la consommation mondiale d'énergie serait doublée et il y aurait 7 fois plus d'émission de CO<sub>2</sub>, aggravant l'effet de serre.

Aujourd'hui, **le RPET alimentaire disponible représente 7 % du besoin environ**. L'empreinte carbone du RPET est inférieure de 66 % à celle du vierge. En utilisant donc 50 % de RPET, on baisse le Bilan Carbone® de 30%, sachant que la matière rentre pour 89 % dans le Bilan Carbone® d'un emballage thermoformé.



**En France, 75 % des emballages ménagers sont valorisés dont 22,5 % d'emballages plastiques.**

Chaque tonne de bouteilles plastiques recyclées (PET) permet d'économiser 0,61 tonnes de pétrole. Il suffit de 35 bouteilles en plastique usagées pour fabriquer une veste en laine polaire. En 2007, 3,7 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été valorisées. 2,9 millions de tonnes l'ont été par recyclage ce qui représente plus de 6 emballages sur 10.

Sur l'indicateur « effet de serre », les **tonnages d'emballages ménagers recyclés en 2007 ont permis d'éviter l'émission de 1,8 million de tonnes de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>)** soit l'équivalent de la production domestique d'une ville de 1 million d'habitants. En 15 ans, 17 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> ont été évitées.



**Recycler un matériau**, c'est d'abord éviter d'avoir à produire les mêmes quantités de matériau vierge, ce qui permet d'économiser de l'énergie, de l'eau et des matières premières non renouvelables (30 millions de tonnes de pétrole et de minerais économisés depuis la mise en place de la collecte sélective).

**L'incinération** permet de réduire de 70 % environ la masse des déchets et leur volume de 90 %. C'est aujourd'hui une activité industrielle des plus propres, réglementée et surveillée, produisant très peu de déchets ultimes. Entre 1995 et 2008, les émissions des incinérateurs ont été réduites de 97 %. Les plastiques ont une valeur énergétique comparable au fuel, plus de 2 fois supérieure au papier, au bois et au charbon. L'incinération s'impose donc comme la solution écologique complémentaire.

